



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

DU 20 JUIN 2019

Cette réunion s'est tenue le vendredi 14 juin 2019 à 18 heures, salle de réunion du C.D.O.S., 4 avenue Louis Laroche à Guéret.

Assistaient à la réunion :

Messieurs ADENIS Daniel, DARFEUILLE Pascal, DEBELLUT Jean-Louis, LAGRANGE Christian, LESTERPT Gérard, ORLIANGES Yves
Sébastien LAVAUD, agent de développement
Elodie TESTE, stagiaire au CDOS au titre d'un service civique

Excusés : Madame Mylène FAYE, messieurs BRIGAND, Jacky DARCY Michel, LAFRIQUE Philippe, PEINAUD Gilles

ORDRE DU JOUR

1. Activités depuis le 25 février et l'assemblée générale du 29 mars 2019
2. Dossiers en cours et activités à venir
3. Questions diverses

En préambule, le président remercie les membres du comité directeur du C.D.O.S. présents et énonce les excuses de Mylène FAYE, Jacky BRIGAND, Philippe LAFRIQUE, Gilles PEINAUD

Compte tenu des activités et des dossiers en cours, les points 1 et 2 de l'ordre du jour seront traités ensemble.

1. ACTIVITES DEPUIS LE 25 FEVRIER ET L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MARS 2019

11. Point sur les réunions

Elles furent nombreuses et les nommer individuellement s'avère rébarbatif. Aussi, une synthèse apporte un éclairage de nos représentations :

- CNDS, conventions pluriannuelles des sports et FDVA2 : 6 réunions ;
- CDOS, CROS ET CNOSF : 10 réunions qui engendrent des déplacements ;
- Représentations aux assemblées générales des comités départementaux : 2 ;
- Autres réunions : 24 dont les thèmes sont très variés.

12. Le plan particulier de la Creuse (P.P.C.)

- Service national universel (S.N.U.)

Depuis hier (19 juin), les participants aux S.N.U. ont rejoint Felletin. Suite à la sollicitation de la D.D.C.S.P.P., le C.D.O.S. a préparé une intervention constituée d'un quizz et d'une introduction sur la "Féminisation du sport". Prévue en fin de journée, son annulation nous fut signalée vers 12 heures sans prévision de report.

L'investissement de Sébastien et Elodie n'a pas été récompensé.

- **Rénovation E.M.B. Felletin**
Le financement très important de la région permettra d'améliorer les structures de cet ensemble. Le chiffre de 46 millions est annoncé par la région Nouvelle Aquitaine.
Outre les élèves, les volontaires S.N.U. devraient en bénéficier.
- **I.R.F.J.S.**
Le projet de rénovation découlant des plans déjà présentés suit son cours. Toutefois, les financeurs (Etat, région, Grand-Guéret et mairie) doivent apporter des précisions sur le montant de leurs interventions.
- **La piste VTT de Chabrières**
Prévue dans le dossier "Terres de jeux" en vue d'obtenir le label "Centre de préparation olympique", elle devrait bénéficier d'un financement tripartite : Etat, région et Grand-Guéret.

13. Les sports de nature

Il nous semble bon de rappeler la définition des termes CDSI et PDESI, le fonctionnement.

CDESI : Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature
Instance de concertation

- Regroupe de nombreux acteurs (sportifs, naturalistes, propriétaires et gestionnaires, élus, ...)
- Composition et modalités de fonctionnement fixé par délibération du conseil départemental-
Membres de droit
- Concourt à l'élaboration du PDESI
 1. Propose des conventions
 2. Consulté sur toutes modifications

PDESI : Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature. Le département favorise le développement maîtrisé des sports de nature.

- Document voté par l'assemblée du Conseil Départemental
- Outil de planification des lieux de pratique de sports de nature

Une dynamique partenariale atypique et constructive (protocole d'accord "sport" entre l'Etat, le CDOS, les conventions de partenariat avec Creuse Tourisme et les comités départementaux)

- **La commission sport de nature du C.D.O.S.**
Tous les comités départementaux ou clubs isolés, adhérents ou non au CDOS ont été contactés par nos soins.
Suite aux différents retours, nous enregistrons les candidatures suivantes : Association aéronautique creusoise, Basket, Sport adapté, FFC, CDOS, CD FFCT, CD Randonnée, UFOLEP, CD Vol à Voile, CD Athlétisme, Club Escalade.
Etant donné les espaces de pratique déjà en place, nous proposons un listing au conseil départemental pour la CDESI pour le collège "associations sportives" : CDOS, CD FFCT, CD Randonnée, UFOLEP, CD Vol à Voile, CD Athlétisme, Club Escalade. Cette proposition sera susceptible d'être modifiée en fonction des orientations définies par le conseil départemental.
La Commission Sport Nature du CDOS comprendra les membres de la CDESI et d'autres associations qui pourront intervenir en fonction des dossiers présentés.
Pour son rôle et son fonctionnement, nous travaillerons sur les points suivants :
 - **Rassembler et représenter les comités départementaux pratiquant les sports de nature** afin d'élaborer la parole collective du mouvement sportif départemental
 - **Conduire en commun** une politique de protection de la nature et d'accès aux sites de pratique
 - **Etre consultée** sur les questions pouvant avoir une incidence sur les activités sportives de nature,
 - **Informier et sensibiliser** les pratiquants licenciés ou « libres », les organisateurs, les spectateurs,... en faveur d'une attitude responsable de l'environnement et sensible au respect d'autrui
 - **Faciliter la collaboration entre le mouvement sportif et les collectivités** ou les structures gestionnaires de l'environnement sur des projets d'intérêt général.
 - **Proposer, préparer et suivre des actions** auprès des pouvoirs publics, associations et médias.

14. La Creuse - Terre de jeux

- Le COPIL et les commissions

Le comité de pilotage et les commissions se sont réunis plusieurs fois et la présentation des divers dossiers en vue de leur approbation pour les demandes de financements s'accélère. Chaque partenaire financier se doit de faire connaître le niveau de ses interventions.

- Ambition 2.24

Fondée par le Conseil régional de la région Nouvelle-Aquitaine, le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) Nouvelle-Aquitaine et le Cercle des Médaillés Olympiques et Paralympiques régional, cette association se compose d'un réseau d'experts issus du Mouvement Olympique et Sportif, des collectivités, des services de l'état, des CREPS, des entreprises auquel se joignent un réseau d'ambassadeurs 2024 de Nouvelle-Aquitaine composé d'olympiens et de sportifs de haut-niveau et des groupes de travail.

L'association aspire à pérenniser ses actions autour des valeurs citoyennes du sport, de l'attractivité régionale et de la promotion de l'excellence sportive.

- Label des "Journées olympiques et paralympiques" :

Sébastien LAVAUD nous présente le dossier, les actions qui se dérouleront et les organisateurs de ces journées.

En ce qui concerne le dossier, notre appel à projet sur les deux journées retenues a été jugé innovant et précurseur par le niveau régional. Cette labellisation s'accompagne d'une dotation financière de 20000 euros pour les diverses actions proposées. En outre, son envoi à Paris nous permettra de bénéficier d'une communication au niveau national.

Les six évènements retenus :

- Enfer vert (Creuse Oxygène) ;
- Randonnée VTT à assistance électrique (UFOLEP) ;
- Tir (tir de Guéret) ;
- Rugby à 5 (La Souterraine) ;
- Fête de l'air à l'aérodrome de Saint-Laurent ;
- Randonnée de sport adaptée par le comité départemental et Village olympique par le CDOS à Saint-Léger-le-Guéretois ;

En ce qui concerne la répartition de la dotation financière, le CDOS bénéficiera de 7 000 € pour l'achat des tee-shirts distribués aux organisateurs des manifestations, de deux oriflammes, des outils de communications et des frais de constitution du dossier. Chacun des organisateurs se verra attribuer une dotation de 1 000 € et 400 € sur présentation de factures.

Le comité d'athlétisme percevra également 500 €. Pour son compte l'association Ciel Bleu recevra également 500 € et 400 € sur présentation des factures.

15. Agence du sport

Le CNOSF étant retenu parmi les structures bénéficiaires du nouveau dispositif de remplacement du C.N.D.S., la dotation des C.D.O.S. s'établira de la manière suivante :

- Pour 2019, nous recevrons 99% de la dotation 2018 ;
- Pour 2020, 75% seront versés et les 25% seront attribués au vu des justificatifs 2019 fournis ;

Il conviendra de s'adapter à ce nouveau dispositif et, en particulier, pour 2020. Les dates des versements restent inconnues.

16. Le C.R.I.B. et ALISO

La régularisation financière de 2018 a été versée.

ALISO rencontre des soucis de personnel qui devrait se résoudre par l'embauche d'un salarié. De ce fait, le CRIB est à la charge du CDOS pendant toute cette période.

Il s'ensuit que les actions de formation sont en stand by. Toutefois, des actions et interventions ponctuelles s'opèrent auprès des structures demandeuses.

17. La formation

L'ébauche du document de présentation du CROS est présentée et sa sortie prévue pour le 1^{er} septembre.

Le CROS étant reconnu organisme de formation professionnelle, cela implique une gestion avec prise en charge par des organismes de formation.

Les CDOS choisissent les intervenants qui seront rémunérés. Cette rémunération reste allouée si notre agent de développement intervient en qualité de formateur.

18. La commission départementale des sports et l'aide aux sportifs de haut-niveau

Réunie le 25 avril, la commission a examiné l'ensemble des dossiers présentés.

En fonction des critères fixés, les dotations financières allouées aideront les sportifs retenus.

Il convient de préciser que la dotation prévue par le conseil départemental est consommée en intégralité.

19. Sport santé

Le CDOS recherche d'un médecin pouvant accompagner le C.D.O.S. au sein de la commission sport-santé.

Plusieurs noms de médecin retraités sont avancés : Lortholary, Chevreuil, Conquet Jean-Marie, Bataillon.

Christian LAGRANGE qui préside cette commission se charge des contacts. Les membres du CDOS peuvent également apporter leur concours.

20. La maison des sports

Suite au départ du hand-ball et à la demande de Ciel Bleu, nouveau locataire, les transferts suivants s'opéreront :

- FFPJP intègre la salle de réunion du 1^{er} étage qui n'est pas utilisée ;
- EPGV remplace la pétanque ;
- Ciel Bleu remplace EPGV

Les diverses observations formulées auprès des locataires n'ayant pas apporté satisfaction, un digicode est installé. Sa mise en service sera communiquée à tous les utilisateurs de la maison des sports. En ce qui concerne la porte arrière, elle sera condamnée. Toutefois, le prêt d'une clé pourra permettre de mieux gérer le chargement de matériel.

Le trésorier constate un retard certain pour le règlement des adhésions. Une relance partira prochainement.

Il fait également part d'un litige intervenu dans la gestion de l'un de nos "service civique" (Ibrahim AMBDILLAH) avec la banque. Suite à l'énoncé des faits, les membres du CDOS autorisent le trésorier à régler les trois chèques à l'intéressé et le charge des démarches auprès de la banque défaillante.

21. Point sur la visioconférence

Nous pensons que le dossier en cours aboutirait.

Un nouveau questionnaire nous est parvenu et nous ferons de nouveau connaître nos besoins.

22. Travaux réalisés par les services civiques

Arrivée fin mars, Elodie TESTE, service civique au sein du CDOS, nous fait part de ses actions réalisées sous le parrainage ou avec le concours de notre agent de développement.

Le thème principal de son action concerne la "Féminisation/sport sans discrimination".

- Des rencontres et entretiens avec les comités départementaux permettent de mieux cerner leurs préoccupations et la place des femmes au sein de leur mouvement sportif.
- Au cours de ces échanges, la mise à jour de l'annuaire du sport, du site du CDOS et de la liste des mailings fut mise à profit.
- Le 5 mai à Bénévent-l' Abbaye, elle collabora avec le comité de basket féminin et le club de Bénévent à la "journée du basket féminin".
- Les aides et interventions auprès des jeunes (rallye citoyen, Journées Olympiques Paris 2024, ...)
- Appel à projet "Etat des lieux de la mixité au sein des bureaux ou conseil d'administration" du CROS.
- Ciné-débat "Sport et homophobie" au Sénéchal avec Antoine Gobin le 5 juin.

- Bien entendu, une participation active à la préparation des Journées Olympiques Paris 2024.

23. Questions diverses

Le président souhaite que le CDOS soit représenté sur les divers sites présentant les organisations le week-end des 22 et 23 juin.

Compte -tenu des nombreuses absences :

- Gérard LESTERP se rendra à Saint-Léger-le-Guéretois
- Christian LAGRANGE sur les autres sites

Plus aucune question étant formulé, le président du CDOS clos cette réunion à 20 heures 05.

Le Secrétaire,



Jean-Louis DEBELLUT

Le président,



Christian LAGRANGE